

# Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) : formation initiale

Secourisme au travail

## PUBLIC

- Tout salarié de l'entreprise

## INTERVENANTS

- Formateur d'acteurs SST, certifié par la CARSAT et l'INRS

## SESSIONS INTER-ENTREPRISES

### DURÉE

2 jours

### DATES

[Télécharger le calendrier](#)

2 à 3 sessions par mois

### LIEU

- Locaux de l'ASTI, à Toulouse
- Muret

### TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

### SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

### Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

### Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par l'INRS



## VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

## Objectifs

Disposer dans les établissements de salariés capables :

- d'agir face à une situation de travail dangereuse
- d'agir immédiatement et efficacement face à une situation d'accident du travail

## Programme

- Connaître le rôle du SST dans et hors entreprise ainsi que les éléments fixant le cadre juridique du SST
- Comprendre le double rôle du SST : acteur de prévention et secouriste
- Connaître la prévention, identifier les dangers persistants dans l'entreprise et sur le lieu d'accident du travail pour protéger
- Examiner une victime, faire alerter efficacement les secours et informer la hiérarchie
- Secourir en adoptant la conduite à tenir appropriée à l'état de la victime
- Bilan

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Méthodes pédagogiques

- Mises en situation et exercices pratiques

## Suivi et modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles de certification INRS
- Auto évaluation

## Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer, par l'INRS, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable pendant 24 mois

## Délai d'accès à la formation

### Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>